

## CLASSIC MID-AMATEURS DU BORDELAIS

Golf Bordelais – Du 26 au 27 Avril 2025

Email : [secretariat@golf-bordelais.fr](mailto:secretariat@golf-bordelais.fr) - Tél : 05 56 28 56 04

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.  
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

#### I. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers ayant 25 ans ou plus la veille de l'épreuve, répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf et s'être acquittés du « droit de jeu fédéral » de 40€ ou être licenciés d'une fédération étrangère reconnue. Être à jour de ses droits d'engagement à toutes les compétitions fédérales antérieures.

Tous les joueurs licenciés en France devront présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site My ffgolf, et qui devra avoir été enregistré à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée lors de l'enregistrement sur RMS.

**Pour les joueurs non licenciés en France**, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf en cliquant sur ce lien  
<https://www.golf.org/Jouer/Inscriptions-Entry-forms/Calendrier-et-inscriptions>

#### II. FORME DE JEU

**Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement en brut sur l'addition des 2 tours.**

Les joueurs seront répartis en 2 séries :

- 1 Série Messieurs** : comprenant **87** joueurs au maximum d'**index ≤ à 12.4**
- 1 Série Dames** : comprenant **33** joueuses au minimum d'**index ≤ à 15.4**

**Champ des joueurs** : Le nombre maximum de joueurs autorisés, incluant Dames (33 minimum) et wild cards (12 maximum) est de **120** personnes. La répartition des wild cards est du ressort du Club organisateur après accord de la Ligue.

**Date Limite d'inscription** 11 avril 2025

**Publication des joueurs retenus** au plus tard le 16 avril 2025

**Départs** Ils se feront pour le premier tour par Blocs conformément aux directives du vademecum 2025 §1.4.4d/5. Ils seront publiés au plus tôt 48 h avant l'épreuve et au plus tard le 25 avril à 12h. Pour le second tour par séries dans l'ordre inverse des résultats du premier tour

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

- Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Mid-Amateurs, des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de 33 Dames comme indiqué précédemment.

**Si le champ des joueurs est incomplet**, le Club organisateur peut le compléter en ajoutant des joueurs qui se seront inscrits après le vendredi 11 avril 2025 à minuit. Néanmoins ces joueurs doivent répondre aux critères établis dans le règlement, car il ne s'agit pas de wild cards. Ces derniers seront alors retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

**La liste d'attente** : En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle devra être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente doit être respecté parmi les joueurs présents sur le site.

**Découpage des séries** : Une seule série et une seule marque de départ par sexe.

**Classement** : En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés devront partir en play-off trou par trou.

**NB** : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueur)

#### **Les départs** :

- 1er jour : liste par ordre de l'index divisée en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs).  
Ordre des départs : bloc 2, puis bloc 1 et pour finir bloc 3 puis 4.
- 2ème jour : Pour le 2e tour, les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats (dames et Messieurs séparément) avec éventuellement une alternance de 3 ou 4 groupes successifs de Dames et de Messieurs.

**Jeu lent** : La procédure de jeu rapide des règles locales permanentes s'applique (lire § 1.2.13/8 du Vadémécum 2025).

### **III. DROIT D'ENGAGEMENT**

Les inscriptions se feront en ligne sur le site du Golf Bordelais ou adresser par écrit **avant le vendredi 11 avril 2025 à minuit** au Golf Bordelais (9 Allée Arago, 33200 Bordeaux). Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Les inscriptions par fax ou email ne sont pas recevables. La liste de joueurs retenus sera affichée au plus tard le mercredi 16 avril 2025.

La journée d'entraînement gratuite est prévue la veille du premier tour, soit le vendredi 25 avril 2025 sur réservation des départs au golf. Aucun engagement par téléphone, ne sera pris en considération. Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent les **noms, prénom, adresse, n° de licence, n° de téléphone et incluent le droit d'inscription** fixé à 90€ pour les joueurs extérieurs et 50€ pour les membres.

**Tout joueur déclarant forfait après le vendredi 11 avril 2025 à minuit reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.**

### **IV. RÈGLEMENT GÉNÉRAL**

Voir le « Règlements des Compétitions et Règles Locales » du Vadémécum Sportif 2024 de la ffgolf.

#### **TENUE VESTIMENTAIRE**

Les joueurs et joueuses se doivent d'avoir un comportement correct et de respecter l'étiquette. A ce titre les blue-jeans, les tee-shirts, les débardeurs ou les shorts trop courts sont interdits conformément au dress code du Golf Bordelais. ( Pièce jointe)

**Attention** : Le port des chaussures à clous est interdit pour les cadets, et pourra entraîner, après avertissement, la disqualification du joueur.

**Contrôle antidopage** : Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la ffgolf (lire § 4.1 du Vademecum).

## **V. REMISE DES PRIX**

Les 3 premiers résultats en brut dans chaque série seront récompensés.

## **VI. COMITE DE L'EPREUVE**

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs ou supérieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.